



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-21065>

Département(s) de publication : **87**

Annonce n° **26-21065**

Fournitures

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Conseil Départemental Haute-Vienne

**Correspondant** : Monsieur le Président

**Adresse** : 11 rue François Chenieux, 87000 Limoges

**Coordonnées** :

**Téléphone** : 0555451010

**Courriel** : marches-demat@haute-vienne.fr

**Adresse internet** : <https://cg87.e-marchespublics.com>

**Adresse internet du profil d'acheteur** : [https://cg87.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_11918\\_1148076.html](https://cg87.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_11918_1148076.html)

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché** : Fourniture et livraison de matériels d'entretien pour les services du Conseil départemental de la Haute-Vienne Lot 5 : Aspirateurs robot

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales** : La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 2° du Code de la commande publique. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Les prestations sont réparties en 5 lots. Le présent avis ne concerne que le lot 5. Ce lot fera l'objet d'un accord-cadre. Cet accord-cadre est attribué à un seul opérateur économique. Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

**Refus des variantes.**

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Cautionnement et garanties exigés** : Sans objet

### **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les**

**réglementent** : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Ressources propres du Département. Les sommes dues aux titulaires de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

### **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services**

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre. Toutefois quelle que soit la forme retenue, le groupement devra présenter un mandataire solidaire. Enfin, il n'est pas possible d'être mandataire de plusieurs groupements. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

Type de procédure : procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres : 07/04/2026 à 12:00**

**Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.**

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Renseignements complémentaires :** - Essais de matériel - lot 5: aspirateurs robot : le candidat doit prévoir la démonstration de l'aspirateur poussières traîneau, l'aspirateur robot, l'aspirateur dorsal et l'aspirateur eau et poussières grande capacité pendant une demi-journée afin que le personnel d'entretien teste le matériel et soit en mesure de juger une partie de la valeur technique du matériel. Ces essais se feront à partir d'un planning établi suite à la remise des offres. Pour cela, les candidats seront prévenus des horaires, lieux, ... par courrier via le profil acheteur. Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont les garanties et capacités techniques, financières et professionnelles. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : 1 - Valeur technique : 60% 2- Prix des prestations : 40 % Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://cg87.e-marchespublics.com>. Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. Rappel : en cas de doute sur une exigence du dossier de consultation, le candidat à un marché public est tenu d'interpeler l'acheteur dans les plus brefs délais. Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal administratif de Limoges - 2 Cours Bugeaud - 87000 LIMOGES - Courriel : [greffe.ta-limoges@juradm.fr](mailto:greffe.ta-limoges@juradm.fr). - Référé précontractuel: délai de 7 jours à compter de l'envoi de la décision de rejet du pouvoir adjudicateur aux candidats écartés et préalablement à la signature du contrat. - Référé contractuel: 6 mois à compter du lendemain de la date de signature du marché. - Recours en annulation: délai de 2 mois à compter de la réception de la décision du pouvoir adjudicateur pour introduire un recours.

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :**

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://cg87.e-marchespublics.com>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://cg87.e-marchespublics.com>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/03/2026**